

Merquès, le 21 novembre 2012

DDEA du Lot  
Secrétariat général  
Unité des procédures  
Mme Alibert  
Cité Administrative  
127 Quai Cavaignac  
46 009 CAHORS Cedex

Objet : Déclaration d'une activité de transit, tri et traitement d'encombrants

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Jérôme PREVOST, agissant en qualité de Directeur Général de la société Prévo**st** Environnement, ai l'honneur de vous transmettre la présente déclaration faite au titre du LIVRE V - TITRE I – section II des parties législatives et réglementaires du Code de l'environnement. Elle concerne une activité de transit, regroupement, tri, d'encombrants. (Rubrique 2716 de la nomenclature des installations classées)

Vous trouverez annexé à la présente un dossier de déclaration en trois exemplaires.

Sollicitant votre bienveillance quant à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

*N/O*  
Jérôme PREVOST  
Directeur Général


PJ : dossier de déclaration en 3 exemplaires avec plans réglementaires

*Lettre recommandée avec accusé de réception.*

ZAC des Grands Camps - 46 090 MERCUES  
Tél. : 05 65 35 30 60 - Fax : 05 65 22 55 90  
contact@prevost-environnement.fr

Siège social : ZAC des Grands Camps - 46 090 MERCUES - SAS au capital de 500 000 €  
RCS Cahors 403 524 713 - Code NAF : 3832 Z - N° Intracommunautaire : FR 86 403 524 713

www.paprec.com

Prévo**st** Environnement est une filiale de  PAPREC



F-462403



## DOSSIER DE DECLARATION

### Raison sociale du demandeur :

Dénomination de la société : Prévost Environnement  
Forme juridique : SAS  
Adresse du siège social : ZAC des Grands Camps  
46 090 MERCUES  
Qualité du signataire : Jérôme PREVOST  
Directeur Général  
Personnes à contacter : Mme Claire BOURSINHAC  
Déléguée Environnement  
Téléphone : 01 43 11 99 42  
Fax : 01 43 11 99 43

### Etablissement :

Adresse : ZAC des Grands Camps  
46 090 MERCUES  
Activité principale : Recyclage  
N° SIRET : 403 524 713 000  
Code APE : 3832 Z  
N° SIREN: 403 524 713  
N° registre du commerce : RCS Cahors 403 524 713

### Description de l'activité :

Prévost Environnement, souhaite réaliser une activité de transit, regroupement et tri de déchets non dangereux non inertes pour un volume inférieur à 1000 m<sup>3</sup>.

**2716 : Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715 et 2719**

**Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant : supérieur ou égal à 100 m<sup>3</sup> mais inférieur à 1000 m<sup>3</sup> : Déclaration.**

Volume stocké : 800 m<sup>3</sup>  
Mode de stockage : vrac

**Environnement :**

L'installation n'est pas située dans un immeuble occupé par des tiers.  
Dans un rayon de 50m du site, il n'y a ni école, ni église, ni établissement recevant du public.

**Eau :**

**Les eaux pluviales de toiture** sont récupérées dans une cuve enterrée et destinée au lavage des camions ou à l'arrosage de partie des espaces verts, après quoi elles sont gérées comme des eaux industrielles. En cas de trop-plein, elles rejoignent les eaux pluviales de la zone.

**Les eaux pluviales de voiries**, dans la mesure où elles sont susceptibles de contenir des hydrocarbures, convergent vers le bassin de décantation, puis passent par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être rejetées au réseau d'eaux pluviales de la ZAC.

**Les eaux sanitaires**, dites de type « urbain », se déversent dans le réseau d'assainissement de la ZAC, et rejoignent la station d'épuration de Caillac.

Le réseau d'eau sera muni de vannes permettant de retenir les eaux en cas d'accident ou d'incendie.

**Rejets atmosphériques :**

L'installation ne produit pas de rejets atmosphériques.

**Déchets :**

Les déchets produits par la nouvelle activité sont les suivants :  
-Les déchets ultimes issus du tri.

**Sources de bruit :**

Les machines utilisées sur le site telles que chariots, pelles, etc respectent les niveaux de bruit réglementaires.

**Moyens de lutte contre l'incendie :**

Pour lutter contre l'incendie, le site est équipé :

- D'extincteurs appropriés aux risques et en nombre suffisant conformément à la réglementation.
- 3 poteaux incendie à proximité du site présentant un débit simultané de 180 m<sup>3</sup>/h au total sur une durée de 2h (soit 60 m<sup>3</sup>/h pour chacun des poteaux)
- 1 bassin incendie commun à la zone, d'une capacité d'environ 240 m<sup>3</sup>
- d'un personnel formé aux exercices incendies et à la manipulation des extincteurs.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

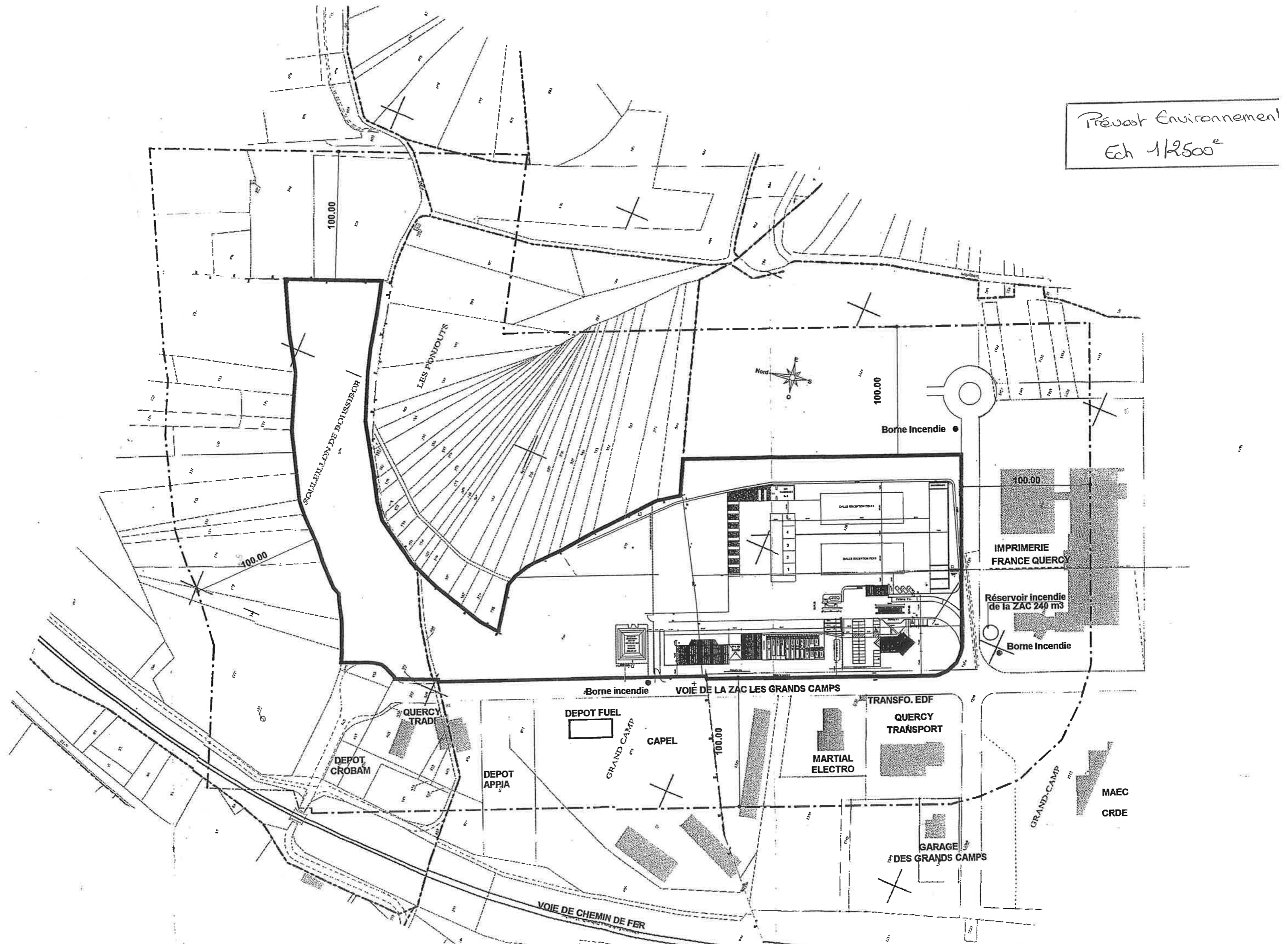
Signature de l'exploitant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a large, sweeping loop that ends in a horizontal line.

**Plans joints :**

- Plan de situation (plan cadastral) au 1/2500 dans un rayon de 100 m.
- Plan d'ensemble (plan de masse) au 1/500 avec frange de 35 m comportant l'affectation des constructions et terrains avoisinants, les points d'eau, canaux, cours d'eau, et égouts. Pour des raisons techniques, nous sollicitons une dérogation à l'article R 512-6 du Code de l'environnement, afin de pouvoir joindre un plan à l'échelle 1/500 plutôt qu'à l'échelle 1/200.

Projet Environnemental  
Ech 1/2500<sup>e</sup>



LIMITE 35M

LIMITE DE PROPRIETE

